[Text]

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, I would like to move that the first report of our subcommittee, which I hope you will dispense with reading, be approved.

Motion agreed to (See Minutes of Proceedings)

M. Ouellet: J'ai une question supplémentaire à la question de M. St-Julien pour le D'LeClair.

Vous dites qu'il y a eu une enquête interne au sujet de possibles conflits d'intérêts dans la vente de CN Route. Qui l'a faite? Votre service de sécurité, vos constables?

M. LeClair: Elle a été faite par le service de vérification interne et par notre service de police. Evidemment, on ne voulait pas être vulnérables de ce côté; on avait entendu des rumeurs qui se sont avérées non fondées.

M. Ouellet: M. St-Julien a soulevé des points très importants. N'aurait-il pas été plus sage de la part du CN de demander à la Gendarmerie royale de faire enquête au lieu de s'en remettre à ses policiers internes, et de le faire à distance au lieu d'impliquer des gens qui se côtoient fréquemment? D'habitude, c'est la Gendarmerie royale qui fait ces enquêtes. Je me demande dans quelle mesure votre enquête est vraiment sérieuse et s'il n'aurait pas été plus sage de la faire faire par la Gendarmerie.

M. LeClair: Monsieur le président, premièrement, notre corps policier et nos vérificateurs internes ont une structure complètement indépendante de chez nous; ce sont des professionnels et ils sont reconnus comme tels. Deuxièmement, si l'on s'adressait à la Gendarmerie royale pour chaque rumeur qu'on entend, nous pourrions employer la Gendarmerie royale au complet, et cela 24 heures par jour, 365 jours par année. Quand ces rumeurs s'avèrent le moindrement fondées, nous faisons appel, pas nécessairement à la Gendarmerie royale, mais aux autres corps policiers comme la Sûreté du Québec. Soyez certains que de ce côté-là, nous ne sommes pas vulnérables.

• 1205

Mr. Blaikie: I would like to ask a few questions with respect to contracting out, as it pertains to Moncton and also to Pointe St. Charles. I thought it would be useful to sort out some of this business with respect to contracting out, because it is often talked about in general without making distinctions between the car side, the motive power side, VIA work, and work that might come from American railways, etc. So I have a few questions to ask, simply to get some facts on the record with respect to that. You have answered some of them already. At this time there are no contracts between CN and other railways. The hope is there might be some contracts like that for the Pointe in the future, but at this point there are not any.

Dr. LeClair: Excluding VIA.

Mr. Blaikie: That is excluding VIA. Exactly. That is why I say other railways. I do not consider VIA a railway.

[Translation]

M. Ouellet: Monsieur le président, je propose que le premier rapport de notre Sous-comité soit approuvé, et j'espère que vous allez vous passer de le lire.

La motion est adoptée (voir les Procès-verbaux)

Mr. Ouellet: I have a supplementary question to Mr. St-Julien's question for Dr. LeClair.

You state that there has been an internal investigation into possible conflicts of interest in the sale of CN Route. Who investigated, your security service, your constables?

Mr. LeClair: It was carried out by internal audit and by our police service. Clearly we do not want to be vulnerable; we had heard rumours that turned out to be groundless.

Mr. Ouellet: Mr. St-Julien raised some important points. Would it not have been better for CN to ask the RCMP to carry out an investigation instead of turning it over to your internal police and to do so at arm's length rather than involving people who rub shoulders frequently? Normally, the RCMP carries out these investigations. I am wondering how serious your inquiry really is and if it would not have been better to have it done by the RCMP.

Mr. LeClair: First of all, Mr. Chairman, our police and internal auditors are completely independent. They are professionals and recognized as such. Secondly, if we went to the RCMP for every rumour, we could employ the RCMP full-time, 24 hours a day, 365 days a year. If these rumours prove to have the slightest basis, we turn, not necessarily to the RCMP, but to other police forces, such as the Sûreté du Québec. You can be sure that we are not vulnerable in this area.

M. Blaikie: J'aimerais poser quelques questions au sujet de la sous-traitance à Moncton et Pointe St-Charles. Je pense qu'il est utile d'apporter quelques précisions à ce propos, parce que souvent, on parle de la sous-traitance de façon générale sans faire la distinction entre les travaux afférents aux wagons, aux locomotives, à VIA et à d'autres services du côté des chemins de fer américains, notamment. J'ai donc quelques questions à vous poser dans le but d'obtenir certains renseignements qui seront consignés au compte rendu. Vous avez déjà donné la réponse à certaines d'entre elles. À l'heure actuelle, il n'y a pas de contrat entre le CN et d'autres sociétés de chemins de fer. On espère que des contrats de ce genre seront consentis à Pointe St-Charles, mais pour le moment, il n'y en a pas.

M. LeClair: Sauf pour VIA.

M. Blaikie: Cela exclut VIA. Exactement. C'est pourquoi j'ai dit d'autres sociétés de chemins de fer. Pour moi, cela ne comprend pas VIA.